

La Méditerranée à la croisée des chemins

La réunion du Comité consultatif scientifique (CGPM-SAC) ouvre de nouveaux enjeux pour la durabilité et la recherche scientifique

■ Par Mohammed Taфраouti

” Les travaux de la vingt-septième session du Comité consultatif scientifique des pêches (SAC) de la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM) se sont ouverts au siège de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Cette réunion est considérée comme un tournant décisif dans la gestion des ressources marines de l'une des mers les plus exposées aux pressions environnementales et économiques. ”

Dans ce contexte, le Comité consultatif scientifique des pêches poursuit ses travaux sous la présidence de l'expert marocain Dr Mohamed Idrissi Moulouli, dont le mandat a été renouvelé pour un second



terme consécutif à la tête de cette instance scientifique de la CGPM. Cette reconduction témoigne de la reconnaissance dont bénéficient les compétences marocaines dans le domaine de la recherche marine et de la gestion des pêches, tout en illustrant le rôle croissant du Maroc dans le renforcement de la coopération scientifique régionale et de la gouvernance durable des ressources marines en Méditerranée et en mer Noire.

Les experts réunis examinent les résultats des activités menées au cours de l'année

écoulée, notamment l'évaluation de l'état des stocks halieutiques, l'analyse des données scientifiques, le suivi des espèces vulnérables ainsi que l'étude des interactions complexes entre les pêcheries et les écosystèmes marins. Toutefois, ce qui confère à cette session une importance particulière réside dans l'ampleur des défis auxquels la Méditerranée est confrontée : la crise climatique se conjugue à la surexploitation des ressources halieutiques, tandis que les inquiétudes liées à l'érosion de la biodiversité marine ne cessent de croître.

Au cœur de ces débats, la recherche scientifique apparaît comme un levier indispensable pour produire des données fiables et élaborer des solutions innovantes. Les scientifiques travaillent notamment au développement d'outils tels que la planification spatiale marine, destinée à réduire les conflits entre activités économiques et préservation des écosystèmes. Ils explorent également de nouvelles pistes pour décarboner le secteur de la pêche, renforçant ainsi la contribution de la région aux efforts de lutte contre le changement climatique. Les enjeux économiques sont tout aussi déterminants. Le Comité cherche à garantir la durabilité des chaînes de valeur liées à la pêche artisanale et à petite échelle, qui constitue une source essentielle de revenus pour des milliers de familles côtières. Une question centrale demeure : comment concilier les intérêts des pêcheurs locaux avec les pressions des marchés mondiaux en quête de produits marins rares, alors même que les besoins en investissements dans des techniques de pêche plus efficaces et moins destructrices se font de plus en plus pres-

sants ?

À cette équation déjà complexe s'ajoute une dimension géopolitique. La Méditerranée demeure un espace où se croisent les intérêts parfois divergents des pays du Nord et du Sud en matière d'exploitation des ressources marines. Dans ce contexte, la Commission générale des pêches pour la Méditerranée joue un rôle clé en favorisant le dialogue, la coopération régionale et le dépassement des différends, dans une perspective de justice environnementale et de responsabilité partagée.

À l'heure où cette session se tient, une forte attente entoure les conclusions des discussions relatives au Plan de travail 2026-2028. Le Comité parviendra-t-il à transformer les résultats de la recherche scientifique en décisions politiques ambitieuses capables d'enrayer l'épuisement des ressources marines ? La Méditerranée trouvera-t-elle la voie de la durabilité face à des défis aussi étroitement imbriqués ? Les réponses à ces questions pourraient bien dessiner l'avenir écologique, économique et social de l'ensemble du bassin méditerranéen.

Au sein de la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM)

Quand la science précède la décision : pourquoi le Comité scientifique consultatif (SAC) est-il devenu un pilier de la gouvernance des pêches en Méditerranée ?

(Première partie)

■ Par Mohammed Taфраouti

À première vue, les réunions des comités scientifiques peuvent sembler être des événements techniques qui suscitent peu l'intérêt de l'opinion publique. Elles se tiennent loin des caméras et se caractérisent par le langage des chiffres, des modèles mathématiques et des évaluations biologiques. Cette perception masque pourtant une réalité bien différente : c'est souvent au sein de ces enceintes que se dessinent les fondements des politiques qui orienteront la gestion des ressources naturelles pour les décennies à venir. Ce constat vaut pour le climat et la biodiversité, mais également pour les pêcheries méditerranéennes, où la connaissance scientifique s'est imposée comme la pierre angulaire des politiques de conservation et d'exploitation durable. Dans ce contexte, la vingt-septième session du Comité scientifique consultatif des pêches (SAC27) de la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM) a revêtu une importance particulière. Elle a illustré avec clarté l'évolution profonde de la philosophie de gestion des pêches maritimes et a confirmé son rôle en tant qu'espace de réflexion sur l'avenir du secteur. Les débats ont dépassé les questions traditionnelles liées à l'estimation des stocks ou à la fixation des saisons de pêche pour se concentrer sur la construction d'une gouvernance capable de concilier sécurité alimentaire, préservation des écosystèmes marins, adaptation aux effets du changement climatique et renforcement de la coopération entre des États partageant une même mer, sans toujours partager la même vision. La Méditerranée traverse aujourd'hui une période particulièrement sensible de son his-

toire environnementale. Mer semi-fermée dotée d'une biodiversité exceptionnelle, elle figure également parmi les espaces marins les plus exposés aux pressions humaines. La surexploitation des ressources halieutiques, l'élévation de la température des eaux, la dégradation des habitats marins, la pollution ainsi que l'introduction d'espèces exotiques ont profondément transformé les écosystèmes méditerranéens au cours des dernières décennies, conduisant les scientifiques à réexaminer de nombreux paradigmes qui guidaient jusqu'alors la gestion des pêches.

Le champ des interrogations s'est ainsi considérablement élargi. Il ne s'agit plus seulement de mesurer l'état des stocks halieutiques, mais aussi de comprendre les transformations de la mer elle-même, l'impact des changements climatiques sur la dynamique des espèces marines et les outils scientifiques permettant d'anticiper ces évolutions avant qu'elles ne se transforment en crises difficiles à maîtriser. Dans cette perspective, la recherche scientifique est passée du statut d'observateur à celui de partenaire essentiel dans l'élaboration des politiques maritimes.

Les déclarations du président du Comité scientifique consultatif, le Dr Mohamed MALOULI IDRISSE, illustrent clairement cette évolution. La vision qu'il défend repose sur une approche des pêches considérées comme un système complexe où interagissent les dimensions scientifiques, environnementales, sociales et institutionnelles, sans négliger leur importance économique. Dès lors, la question des stocks halieutiques conduit inévitablement à celle de la qualité des données disponibles, de la robustesse des modèles scientifiques, de l'impact du changement climatique et de la capacité des États à traduire les résultats de la recherche en politiques publiques



efficaces.

Le Dr Mohamed MALOULI IDRISSE souligne que la problématique des stocks halieutiques en Méditerranée dépend autant de la qualité des connaissances scientifiques disponibles que du niveau d'application des mesures de gestion et de la capacité à comprendre les transformations environnementales qui influencent la dynamique des ressources. Il rappelle qu'aucune gestion durable ne peut se construire sans évaluations scientifiques rigoureuses et continues, la connaissance étant devenue aujourd'hui la condition première de toute politique réussie dans le domaine des pêches.

Cette vision porte une signification qui dépasse largement le cadre de la réunion elle-même. Elle traduit un passage progressif d'une gestion fondée sur la réaction aux crises après

leur apparition vers une gouvernance cherchant à anticiper les risques grâce à l'amélioration des connaissances scientifiques, au développement des outils de suivi et au renforcement de la coopération entre chercheurs, institutions et États. Une nouvelle philosophie s'affirme ainsi, érigeant l'investissement dans la recherche scientifique au rang de pilier fondamental de la protection des ressources marines et de leur durabilité.

L'un des principaux apports de cette approche réside dans le déplacement du centre de gravité du débat : il ne s'agit plus uniquement de déterminer la quantité de poissons pouvant être prélevée, mais d'évaluer la capacité de la mer à renouveler ses ressources et à préserver ses équilibres écologiques. Les stocks halieutiques sont en effet le résultat d'interactions complexes entre le climat, les habitats marins,

les pressions anthropiques et les caractéristiques biologiques propres à chaque espèce. Comprendre ces interactions constitue une condition essentielle à l'élaboration de politiques capables de traiter les causes profondes des déséquilibres plutôt que leurs seules conséquences.

Le Comité scientifique consultatif occupe ainsi une place croissante dans l'architecture de la gouvernance maritime méditerranéenne, en raison du rôle central qu'il joue dans la production des connaissances scientifiques qui fondent les politiques et les décisions relatives à la gestion des pêches. Plus ces connaissances gagnent en précision, plus les décideurs disposent des moyens nécessaires pour élaborer des politiques conciliant exploitation économique et préservation des ressources marines.

Cette évolution soulève toutefois une interrogation majeure. Si la science dispose aujourd'hui d'outils toujours plus performants pour comprendre les transformations de la Méditerranée, les systèmes de gouvernance sont-ils devenus tout aussi capables de répondre aux alertes et aux recommandations des scientifiques ? Cette question demeurera au cœur de cette série, car l'avenir de la Méditerranée se construira à l'intersection entre les connaissances produites par les laboratoires scientifiques et la capacité des institutions et des États à les transformer en décisions prises au moment opportun.

À suivre...

Dans le deuxième volet : comment les données biologiques et les évaluations des stocks se transforment-elles en boussole guidant les décisions de gestion des pêches ? Et pourquoi la qualité des données scientifiques est-elle devenue l'une des clés essentielles de la protection des ressources halieutiques en Méditerranée ?

Au sein de la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM)

Quand les données deviennent décision : comment les scientifiques dessinent l'avenir des pêches en Méditerranée ? 2ème partie

“ Le travail scientifique au sein du Comité scientifique consultatif des pêches ne commence pas dans la salle de réunion. Il débute bien en amont, à travers des années de suivi sur le terrain, de collecte de données, d'analyse des indicateurs biologiques et d'observation de l'évolution des stocks halieutiques dans l'ensemble de la Méditerranée et de la mer Noire. Lorsque les experts se réunissent, ils ne débattent ni d'impressions ni d'hypothèses : ils disposent du résultat d'un long processus scientifique au cours duquel des milliers de données sont transformées en une vision intégrée de l'état des ressources marines et de leurs perspectives d'avenir. ”

■ Par Mohammed Tafrouti

Les déclarations du président du Comité scientifique, le Dr Mohamed MALOULI IDRISSE, montrent clairement que l'objectif des discussions ne consistait pas à rechercher des solutions rapides, mais plutôt à renforcer les fondements scientifiques sur lesquels repose la gestion durable des pêches. Le véritable défi ne réside pas uniquement dans l'évaluation de la taille des stocks halieutiques, mais dans la compréhension précise de leur dynamique, des facteurs qui conditionnent leur renouvellement, des pressions qu'ils subissent ainsi que de leur capacité de résilience face aux changements environnementaux et climatiques. Le Dr Mohamed MALOULI IDRISSE a souligné que la problématique des stocks halieutiques en Méditerranée dépend avant tout de la qualité des données scientifiques disponibles. Chaque évaluation repose sur des informations précises concernant les captures, les caractéristiques biologiques des espèces, les taux de croissance et de reproduction, la mortalité naturelle, la pression de pêche, ainsi que sur des indicateurs environnementaux qui jouent désormais un rôle de plus en plus important dans l'interprétation des évolutions des écosystèmes marins.

L'évaluation des stocks ne consiste donc pas à « compter les poissons » présents dans la mer, comme on pourrait parfois le croire. Il s'agit d'un processus scientifique complexe mobilisant les sciences marines, les statistiques, la biologie et la modélisation mathématique. Son



objectif est d'estimer l'état réel de chaque stock et de déterminer s'il fait l'objet d'une exploitation durable ou, au contraire, d'une pression supérieure à sa capacité naturelle de renouvellement.

Les indicateurs scientifiques examinés par le Comité témoignent d'une amélioration continue de plusieurs stocks par rapport à la situation observée il y a une décennie. Cette évolution reflète les effets positifs des mesures de gestion adoptées ces dernières années par la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM). Ces progrès ne signifient toutefois pas la disparition des défis, car plusieurs pêcheries demeurent soumises à des pressions importantes qui exigent la poursuite des efforts scientifiques et de gestion. À cela s'ajoute le changement climatique, qui introduit de nouvelles variables rendant la lecture de l'avenir encore plus complexe.

Dans ce contexte, le président du Comité scientifique a insisté sur le fait que les résultats positifs enregistrés au cours des dernières années doivent constituer un encouragement à renforcer davantage l'effort scientifique plutôt qu'un motif de relâchement. La durabilité des ressources marines n'est pas un état acquis ; elle constitue un processus permanent qui exige une actualisation continue des données, une révision régulière des évalua-

tions et un perfectionnement constant des outils de suivi afin que les décisions demeurent en phase avec l'évolution rapide des réalités marines.

Parmi les questions ayant retenu une attention particulière lors des travaux du Comité figurent le développement des méthodologies d'évaluation des stocks, l'amélioration de la qualité des bases de données et le renforcement de la coopération entre les institutions scientifiques nationales et régionales. La précision des décisions régionales dépend en effet de la qualité des données collectées par chaque pays. Une erreur dans l'information peut conduire à une erreur d'évaluation, laquelle peut se répercuter directement sur la gestion des ressources marines, soit en imposant des restrictions injustifiées, soit en autorisant une exploitation dépassant les capacités naturelles de renouvellement des stocks. L'un des changements majeurs intervenus dans la gestion des pêches au cours des deux dernières décennies réside dans le passage d'une approche fondée sur des indicateurs traditionnels à l'utilisation de modèles scientifiques plus sophistiqués, intégrant les effets du changement climatique, les transformations environnementales, les interactions entre espèces ainsi que les facteurs liés aux activités humaines. L'objectif n'est plus seulement de produire des chiffres plus précis, mais de construire une

vision globale permettant d'anticiper l'avenir et non plus uniquement d'interpréter le passé.

Cette approche s'inscrit pleinement dans la vision plus large portée par la Commission générale des pêches pour la Méditerranée, qui fait de la connaissance scientifique le socle fondamental de la gouvernance des pêches. Chaque plan de gestion, chaque mesure réglementaire et chaque recommandation soumise à la Commission passent d'abord par le filtre de l'évaluation scientifique, afin de garantir que les décisions reposent sur des preuves et non sur des perceptions ou des pressions conjoncturelles.

Évoquant les perspectives à venir, le Dr Mohamed MALOULI IDRISSE a indiqué que le Comité œuvre au développement d'un système scientifique intégré destiné à soutenir la prise de décision, à travers l'amélioration de la collecte des données, le perfectionnement des modèles d'évaluation des stocks et le renforcement de la coopération entre chercheurs, administrations et pêcheurs. Cette vision traduit une prise de conscience croissante : la connaissance scientifique ne se construit pas uniquement dans les laboratoires, mais s'enrichit également de l'expérience de terrain et de la contribution des acteurs qui vivent la mer au quotidien.

Cette approche révèle que le véritable investissement ne se limite plus à la protection des poissons eux-mêmes ; il porte désormais sur la connaissance en tant que telle. Chaque nouvelle information, chaque évaluation plus précise et chaque modèle scientifique plus performant ajoutent une nouvelle pierre à l'édifice d'une gouvernance maritime capable de s'adapter à un monde en mutation rapide.

Ainsi, le Comité scientifique ne se contente pas de prendre le pouls de la mer ; il cherche à comprendre le langage changeant des écosystèmes marins afin d'éviter que les décisions ne deviennent de simples réactions tardives face aux crises. Plus la qualité des connaissances progresse, plus les chances de prendre des décisions équilibrées, équitables et efficaces augmentent.

À suivre...

Dans le troisième volet : comment la gestion des pêches est-elle passée de la protection des espèces commerciales à celle de l'ensemble des écosystèmes marins ? Et pourquoi le changement climatique est-il devenu une composante essentielle de l'équation de la durabilité en Méditerranée ?

Au sein de la Commission Générale des Pêches pour la Méditerranée (CGPM)

La mer change... et la science redessine la philosophie de la durabilité marine

■ Par Mohammed Tafraouti

Pendant de longues décennies, la gestion des pêches s'est articulée autour d'une question qui semblait simple : combien de poissons peut-on prélever sans compromettre le renouvellement des stocks ? Toutefois, les mutations environnementales accélérées que connaît la mer Méditerranée ont conduit les scientifiques à reformuler cette interrogation. Désormais, l'enjeu ne réside plus uniquement dans ce qui est extrait de la mer, mais aussi dans ce qui se déroule au sein des écosystèmes marins et dans leur capacité à préserver leur équilibre face à des changements devenus impossibles à ignorer. Les travaux de la vingt-septième session du Comité scientifique consultatif des pêches (SAC) montrent que cette évolution constitue aujourd'hui l'un des fondements majeurs de la recherche scientifique marine. Le débat ne se limite plus aux espèces halieutiques ; il englobe désormais l'ensemble de l'écosystème marin, considéré comme un système complexe où interagissent les organismes vivants, le climat, les courants marins, les habitats naturels et les activités humaines.

Les déclarations du président du Comité scientifique, le Dr Mohammed MAOULI IDRISSE, illustrent clairement cette nouvelle vision. Il a souligné que le Comité avait accordé une attention particulière au développement de la gestion spatiale des pêcheries, à la protection des habitats marins sensibles, au renforcement des évaluations des stocks et à la décarbonation du secteur de la pêche. Ces composantes sont désormais envisagées comme les éléments interdépendants d'un même système visant à passer d'une gestion réactive, centrée sur les conséquences, à une gestion anticipative capable de prévenir les risques et de préserver la capacité de régénération de la mer.

Cette orientation traduit une évolution profonde de la philosophie de la durabilité. Les poissons ne vivent pas indépendamment de leur environnement, et le renouvellement des stocks ne peut être garanti si les habitats de reproduction continuent de se dégrader ou si les effets du changement climatique modifient rapidement les caractéristiques physiques et biologiques de la mer. Dans cette perspective, la protection des herbiers marins, des récifs coralliens, des fonds marins et des zones côtières sensibles devient une composante essentielle de la gestion des pêches, et non une question distincte.

La Méditerranée figure parmi les bassins marins les plus touchés par l'augmentation des températures. De nombreuses espèces déplacent progressivement leur aire de



répartition, les périodes de reproduction et de migration évoluent, de nouvelles espèces apparaissent dans des zones où elles étaient auparavant absentes, tandis que d'autres régressent sous l'effet des transformations environnementales. Ces mutations affectent non seulement la biodiversité, mais également l'économie maritime ainsi que les communautés côtières dont les moyens de subsistance dépendent directement de la pêche.

Dans ce contexte, la recherche scientifique ne se contente plus d'observer ces phénomènes ; elle cherche à les comprendre et à en anticiper les trajectoires futures. L'objectif n'est plus seulement de décrire les changements une fois qu'ils se sont produits, mais de développer des outils permettant de les prévoir afin de rendre la gestion plus adaptative et moins dépendante de réponses tardives.

Parmi les notions qui ont occupé une place centrale dans les travaux du Comité figure la gestion spatiale des pêcheries. Cette approche consiste à organiser l'exploitation des espaces marins en fonction des caractéristiques écologiques propres à chaque zone, afin de protéger les sites de reproduction et de croissance, de préserver

les habitats fragiles et de réduire les pressions susceptibles d'altérer les écosystèmes. Elle repose sur une conviction scientifique fondamentale : la mer n'est pas un espace uniforme, mais un réseau complexe d'habitats aux fonctions écologiques et à l'importance biologique différenciées.

Le Comité a également accordé une attention croissante à la décarbonation du secteur de la pêche, en cohérence avec les orientations internationales visant à limiter les effets du changement climatique. Cette problématique n'est plus envisagée sous le seul angle énergétique ; elle s'inscrit désormais dans une stratégie plus globale destinée à construire un secteur halieutique plus performant, plus sobre en carbone et davantage capable de faire face aux défis environnementaux des prochaines décennies.

Les communautés côtières occupent également une place importante dans cette vision. La pêche artisanale, avec ses dimensions économiques, sociales et culturelles, a été largement intégrée aux discussions scientifiques, partant du principe que la durabilité de la mer est indissociable de celle des populations qui en vivent. Les pêcheurs ne sont plus considérés uniquement comme

3ème partie

des exploitants de ressources, mais aussi comme des partenaires dans la production des connaissances et des observateurs privilégiés des transformations du milieu marin grâce à l'expérience accumulée au fil des générations.

Cette approche témoigne également d'une évolution de la recherche scientifique, qui dépasse désormais les frontières disciplinaires traditionnelles pour réunir les sciences marines, la climatologie, l'économie, les sciences de l'environnement et les sciences sociales. Cette interdisciplinarité confère aux travaux du Comité scientifique une portée stratégique qui dépasse la seule gestion des pêches pour contribuer à définir les orientations futures de l'économie bleue et du développement durable des zones côtières méditerranéennes.

Évoquant les perspectives à venir, le Dr Mohammed MAOULI IDRISSE a indiqué que le Comité entend renforcer cette approche intégrée en améliorant les connaissances scientifiques, en perfectionnant les outils d'évaluation et en approfondissant la coopération entre l'ensemble des acteurs concernés, afin de rendre la gestion plus apte à accompagner les transformations rapides que connaît la Méditerranée.

Cette vision montre que la notion même de durabilité connaît aujourd'hui une profonde mutation. Le succès ne se mesure plus uniquement par la réduction de la surexploitation de certains stocks, mais par la capacité de l'ensemble de l'écosystème marin à préserver son équilibre, ses fonctions écologiques et sa résilience dans un monde en constante évolution.

Ainsi, le Comité scientifique ne défend pas seulement l'avenir des pêcheries ; il œuvre également à la préservation de la Méditerranée en tant qu'écosystème intégré, dont dépendent la sécurité alimentaire, la biodiversité, l'économie bleue et la stabilité des communautés côtières. Dans cette perspective, la protection de la mer devient un projet à la fois scientifique, économique et politique, fondé sur une vision commune dépassant les intérêts immédiats et plaçant la durabilité des ressources au cœur de la réflexion stratégique des pays méditerranéens.

À suivre...

Dans le quatrième épisode : pourquoi la crevette rouge du détroit de Sicile est-elle devenue l'un des dossiers les plus sensibles au sein du Comité scientifique ? Et comment la gestion de ce stock partagé révèle-t-elle les limites de la relation entre expertise scientifique, intérêts économiques et enjeux politiques ?

Au sein de la Commission Générale des Pêches pour la Méditerranée (CGPM)

La crevette rouge : lorsque la science rencontre les intérêts économiques et la géopolitique

■ Par Mohammed Taфраouti

Certains dossiers révèlent, mieux que d'autres, la complexité des relations entre la science et la décision politique dans la gestion des ressources marines. Si la plupart des évaluations scientifiques débouchent sur des recommandations d'ordre technique, certaines deviennent un véritable test de la capacité des États à traduire les connaissances scientifiques en décisions concertées. Le stock de crevette rouge dans le détroit de Sicile constitue, à cet égard, l'un des exemples les plus représentatifs des défis auxquels est confrontée la gouvernance des pêches en Méditerranée.

L'importance de ce stock ne tient pas uniquement à sa forte valeur économique, mais également à son caractère partagé entre plusieurs pays méditerranéens. Toute décision relative à sa gestion dépasse ainsi les seules considérations biologiques pour revêtir des dimensions économiques, sociales et politiques. Chaque ajustement des mesures de gestion a des répercussions directes sur l'activité des flottilles de pêche, les revenus des pêcheurs ainsi que sur les filières de valorisation des produits de la mer. Cette réalité explique la sensibilité des débats qui entourent ce dossier au sein des instances de la Commission Générale des Pêches pour la Méditerranée (CGPM). C'est précisément dans ce contexte que se mesure toute l'importance du rôle joué par le Comité scientifique consultatif des pêches (SAC). Celui-ci ne fonde pas ses analyses sur des considérations économiques ou sur des intérêts nationaux particuliers, mais sur une évaluation objective de l'état du stock, fondée sur les données biologiques et les indicateurs scientifiques disponibles. Son objectif est de fournir une vision aussi précise que possible de la situation de la ressource et de déterminer le niveau d'exploitation compatible avec sa pérennité à long terme.

Dans cette perspective, le président du Comité scientifique, le Dr Mohammed MALOULI IDRISSE, a souligné que la gestion durable des stocks partagés exige une amélioration continue de la qualité des données, un perfectionnement des méthodologies d'évaluation et un renforcement de la coopération scientifique entre les pays de la région. La fiabilité des recommandations dépend en effet directement de la qualité des informations sur lesquelles elles reposent. Cette approche traduit la conviction que les divergences ne peuvent être résolues efficacement que si l'ensemble des parties prenantes s'appuie sur une base scientifique commune et reconnue.

L'exemple de la crevette rouge montre également que la science n'évolue pas dans un vide institutionnel. Même lorsque les chercheurs parviennent à des conclusions solides, une étape plus complexe commence : celle de la traduction des résultats scientifiques en mesures de gestion acceptées par les États concernés. La question quitte alors le laboratoire pour rejoindre la table des négociations, où les impératifs de conservation se confrontent aux intérêts



économiques et sociaux, rendant indispensable la recherche d'un équilibre entre la protection de la ressource et la continuité des activités des communautés côtières.

Ce qui confère à ce dossier une portée particulière, c'est qu'il reflète la nature même de la Méditerranée en tant qu'espace maritime partagé, dont les ressources ignorent les frontières politiques. Les poissons et les crustacés ne s'arrêtent pas aux lignes tracées sur les cartes, tandis que leur gestion demeure tributaire de décisions souveraines prises par des États aux priorités économiques et sociales parfois divergentes. Dans ces conditions, la gouvernance régionale apparaît moins comme un choix politique que comme une nécessité pratique.

Sous cet angle, le Comité scientifique apparaît avant tout comme un espace de construction de la confiance autant qu'un lieu de production des connaissances. Lorsque les experts parviennent à un diagnostic partagé de l'état biologique d'un stock, ils établissent une base objective sur laquelle pourront s'appuyer les négociations ultérieures. Cette démarche ne fait pas disparaître toutes les divergences, mais elle réduit les controverses portant sur les faits scientifiques et recentre les discussions sur les choix politiques et les modalités de leur mise en œuvre.

Les déclarations du Dr Mohammed MALOULI IDRISSE confirment que le Comité poursuit ses efforts pour améliorer les outils d'évaluation et dévelop-

4ème partie

per les modèles scientifiques consacrés aux stocks partagés, afin de proposer des recommandations toujours plus précises, plus robustes et plus adaptables aux évolutions environnementales que connaît la Méditerranée. Cette orientation revêt une importance croissante à mesure que les effets du changement climatique introduisent de nouvelles variables dans les processus de gestion et rendent indispensable une actualisation permanente des évaluations scientifiques.

Dans une perspective plus large, le dossier de la crevette rouge dépasse largement le cadre d'une seule espèce marine. Il constitue un véritable cas d'école sur la manière de gérer des ressources communes dans un contexte marqué par une pression environnementale grandissante. Il montre que la réussite de la gouvernance ne dépend pas uniquement de la qualité des évaluations scientifiques, mais également de la capacité des institutions à construire des compromis fondés sur les preuves scientifiques tout en préservant les intérêts économiques et sociaux des populations qui vivent de la mer.

À ce titre, ce dossier peut être considéré comme un véritable laboratoire de la gouvernance méditerranéenne. Chaque avancée dans sa gestion démontre que la coopération scientifique est capable de rapprocher les positions des États et que la connaissance peut devenir un langage commun, même lorsque leurs priorités économiques divergent. À l'inverse, toute difficulté à traduire les recommandations scientifiques en mesures opérationnelles rappelle que le principal défi ne réside pas dans la production des connaissances, mais dans la capacité collective à les mettre en œuvre.

Ainsi, la crevette rouge dépasse aujourd'hui sa seule valeur commerciale pour devenir le symbole d'un enjeu plus profond : la capacité de la Méditerranée à construire un modèle régional de gouvernance fondé sur la confiance mutuelle, le respect partagé de l'expertise scientifique et la conviction que la durabilité des ressources marines ne constitue pas l'intérêt d'un seul État, mais une responsabilité collective assumée par l'ensemble des pays riverains.

(À suivre...)

Dans le cinquième et dernier épisode : lorsque les scientifiques s'accordent mais que la décision politique tarde... La gouvernance de la Méditerranée a-t-elle besoin d'un nouveau modèle capable de répondre plus efficacement aux crises environnementales qui s'accroissent ? Le véritable défi du XXI^e siècle réside-t-il désormais moins dans la production des connaissances scientifiques que dans la rapidité de la prise de décision ?

Au sein de la Commission Générale des Pêches pour la Méditerranée (CGPM)

Lorsque les scientifiques s'accordent mais que la décision politique tarde...

■ Par Mohammed Taфраoui

Les travaux de la vingt-septième session du Comité scientifique consultatif des pêches (SAC) mettent en lumière une réalité qui dépasse largement la gestion des pêches en Méditerranée pour concerner l'ensemble de la gouvernance environnementale mondiale. Aujourd'hui, la connaissance scientifique n'est plus le maillon faible du processus décisionnel ; elle en constitue souvent la composante la plus aboutie, la plus à même de diagnostiquer les problèmes et de proposer des solutions. Le véritable défi apparaît lorsque cette connaissance quitte la table des scientifiques pour rejoindre celle des décideurs.

Comme l'a montré cette série, à travers l'analyse des déclarations du président du Comité scientifique, le Dr Mohammed MALOULI IDRISSE, la recherche a atteint un niveau remarquable de précision dans l'évaluation des stocks halieutiques, l'analyse des évolutions environnementales, la compréhension des effets du changement climatique et le développement d'outils innovants au service d'une gestion durable. Elle révèle également que le Comité ne considère plus la mer comme un simple réservoir de ressources, mais comme un écosystème intégré où s'entrecroisent les dimensions biologiques, économiques, sociales et climatiques.

Cette évolution témoigne de la maturité croissante de la Commission Générale des Pêches pour la Méditerranée (CGPM), qui est parvenue, au cours des dernières années, à faire de la science la référence centrale dans l'élaboration des recommandations et des plans de gestion. Le débat scientifique ne se limite plus à l'identification des problèmes ; il s'oriente désormais vers l'anticipation des évolutions futures et la conception d'outils capables d'accompagner les profondes transformations que connaît la Méditerranée.

Cependant, ces avancées scientifiques soulèvent une question institutionnelle fondamentale : les mécanismes de gouvernance internationale sont-ils capables d'évoluer au même rythme que les connaissances scientifiques ? Cette interrogation dépasse largement le cadre méditerranéen. Elle traverse aujourd'hui la plupart des accords environnementaux internationaux, où le décalage entre la rapidité de production des connaissances et la lenteur des processus décisionnels apparaît plus manifeste que jamais. Tandis que la science progresse à un rythme soutenu, les décisions restent souvent tributaires de négociations complexes, où se croisent intérêts économiques, souverainetés nationales et considérations géopolitiques.

L'un des exemples les plus révélateurs est celui de certaines organisations internationales dont les décisions reposent sur le principe du consensus. Conçu à l'origine pour favoriser l'accord entre les États, ce principe peut, dans certaines circonstances, ralentir la réponse collective aux défis environ-



nementaux émergents. La Commission pour la conservation de la faune et de la flore marines de l'Antarctique (CCAMLR) en offre une illustration significative : à plusieurs reprises, l'absence de consensus a retardé la création d'aires marines protégées, malgré un large soutien de la communauté scientifique. Cet exemple montre qu'un consensus scientifique ne conduit pas nécessairement à une convergence politique rapide lorsque des intérêts stratégiques ou nationaux entrent en jeu.

Cela ne signifie nullement que le consensus ait perdu sa valeur ni qu'il faille remettre en cause la souveraineté des États. Le véritable enjeu consiste plutôt à concevoir des mécanismes de gouvernance plus souples et plus réactifs, capables d'intégrer les avancées scientifiques au rythme imposé par les crises environnementales. Les écosystèmes n'attendent pas l'aboutissement des négociations, les stocks halieutiques ne suspendent pas leur déclin pendant les consultations diplomatiques, et les effets du changement climatique ne se conforment pas aux calendriers des réunions internationales. Sous cet angle, l'expérience du Comité scientifique consultatif des pêches revêt une importance particulière. Elle montre comment il est possible de construire une connaissance collective grâce à la coopération entre chercheurs, institutions nationales et organisations régionales, à l'harmonisation des méthodes d'évaluation et au renforcement du partage des données. Cette approche n'efface pas les divergences entre les États, mais elle réduit

5ème et dernière partie

les désaccords portant sur les faits scientifiques et permet d'ancrer davantage le débat politique dans des données objectives.

Dans cette perspective, le Dr Mohammed MALOULI IDRISSE souligne que l'avenir de la gestion durable des pêches passe par une amélioration continue de la qualité des données, le perfectionnement des modèles d'évaluation des stocks et le renforcement de la coopération entre chercheurs, institutions et pêcheurs, afin que les connaissances scientifiques puissent soutenir plus efficacement les décisions publiques. Cette vision repose sur la conviction qu'une gouvernance efficace ne consiste pas seulement à produire des recommandations, mais à construire un système intégré dans lequel interagissent la science, l'expérience de terrain et la volonté politique.

L'enseignement majeur qui se dégage des travaux du Comité scientifique est sans doute que l'avenir de la Méditerranée ne dépendra pas uniquement de l'abondance de ses ressources halieutiques, mais aussi de la capacité de ses institutions à inventer de nouvelles formes de gouvernance, plus réactives aux connaissances scientifiques, plus aptes à anticiper les risques et mieux préparées à répondre aux crises environnementales qui s'accroissent.

La Méditerranée a profondément changé au cours des dernières décennies. Avec elle ont évolué les connaissances scientifiques qui lui sont consacrées ainsi que les outils de gestion destinés à la protéger. La véritable question est désormais de savoir si la gouvernance internationale saura, elle aussi, évoluer au même rythme.

La vingt-septième session du Comité scientifique n'a peut-être pas apporté toutes les réponses, mais elle a confirmé une évidence essentielle : l'avenir des pêches méditerranéennes ne sera façonné ni par la science seule, ni par la politique seule. Il dépendra de leur capacité à construire une relation plus harmonieuse, dans laquelle la décision publique deviendra le prolongement naturel des connaissances scientifiques, et non leur conséquence tardive.

Ainsi, la Méditerranée se trouve aujourd'hui à un tournant décisif. D'un côté, les connaissances scientifiques atteignent un niveau de précision sans précédent et les outils de suivi et d'évaluation se perfectionnent d'année en année. De l'autre, les pressions environnementales et climatiques s'intensifient à un rythme qui impose aux institutions internationales de repenser leurs modes de fonctionnement et leur capacité de réaction. Entre ces deux dynamiques, le véritable enjeu est de bâtir une gouvernance qui fasse de la science son point de départ, de la coopération régionale son instrument privilégié et de la durabilité de la Méditerranée un objectif commun dépassant les frontières nationales et les générations.